



Association
Henri Capitant

La lettre annuelle 2018

de l'Association Henri Capitant
des amis de la
culture juridique française



■ BILAN 2 ■ AGENDA 7 ■ ÉCHOS & NOUVELLES 8 LES PUBLICATIONS 9 ■ ACTUALITÉ 12

édito

POUR CAMILLE...

C amille Jauffret-Spinosi n'était pas au dernier congrès de l'Association Capitant, au Québec, où elle aurait retrouvé ses amis de toujours, tels Jean-Louis et bien d'autres encore... On ne la trouvera plus à Paris, où d'autres amis de jeunesse, tels Anna ou Catherine, la chercheront vainement. Elle qui avait tant parcouru le monde, mille et un guides en mains, elle qui, plus que la nature brute, aimait les sites où la main de l'homme s'était posée, elle n'aura vu ni l'Acropole, ni Delphes, où certains voulaient la conduire cette année.

Camille est ailleurs... Elle est partie – vite, comme toujours – là où, disait Montaigne, « l'humaine destinée nous appelle » : là où elle doit à présent découvrir ce en quoi elle croyait.

Ce qu'elle apporta à l'université, à ses étudiants



et au droit comparé, on l'évoquera à sa manière – donc sobriement – en quelques mots : la curiosité des différences, l'attention aux idées comme aux valeurs et l'indifférence aux détails, l'amour de l'originalité, la fidélité aux plus anciens, à René David, et la confiance faite aux plus jeunes, les analyses pénétrantes du trust, du contrat, du droit brésilien ou du droit russe, et puis, par dessus tout, la liberté et la générosité de la pensée, l'aversion pour les réseaux liberticides, l'allergie aux allégeances.

Ce qu'elle fut pour ses amis ? Une personne qui jamais ne connut le double mal dont Frédéric se trouve atteint à la fin de *L'éducation sentimentale* : « le désœuvrement de son intelligence et l'inertie de son cœur ».

MICHEL GRIMALDI

L'ÉVÉNEMENT : L'ASSOCIATION ET LA RÉFORME DU DROIT CIVIL

L'Association poursuit sans relâche son entreprise de refonte tranquille du droit privé français. La réforme du droit commun des contrats, que nous appelions de nos vœux depuis plus d'une décennie étant désormais effective (et ratifiée !), deux matières ont particulièrement concentré les efforts de l'Association cette année.

La réforme des contrats spéciaux, d'une part, qui est le prolongement naturel de celle du droit commun des contrats : aussi, un premier avant-projet de réforme du droit des contrats spéciaux a-t-il été publié sur le site internet de l'Association en 2017 en vue de susciter observations et réactions (notamment à l'Université de Grenoble et à l'Université de Caen où de stimulants colloques furent organisés). Fin 2018, une nouvelle offre de loi, enrichie

de ces réactions participatives, sera publiée sur le site internet de l'Association.

La réforme des sûretés « 2.0 », d'autre part, qui fait suite à une demande de la Chancellerie d'une réforme d'ajustement, un peu plus de dix ans après celle issue de la Commission Grimaldi constituée par l'Association. Un avant-projet de réforme a ainsi été remis à la Direction des affaires civiles et du sceau à l'été 2017 qui préconise notamment une refonte d'un droit du cautionnement en crise et de nombreuses clarifications ou améliorations. Ces propositions ont été présentées et débattues à plusieurs reprises déjà (FBF, Université de Poitiers, ULB, etc.) ; elles feront l'objet d'une réforme prochaine par voie d'habilitation à légiférer par ordonnances dans la loi Pacte.

Bilan 2017-2018



JOURNÉES FRANCO-COLOMBIENNES BOGOTA, SEPTEMBRE 2017

■ PARIS, 3-6 juillet 2017 :

Campus : Comme chaque année, désormais, dans le cadre de son partenariat avec le barreau de Paris, plusieurs membres de notre Association ont animé des **ateliers** au profit des avocats parisiens, en droit des contrats, en droit de la distribution, en droit des sûretés, en droit de la responsabilité civile, en droit patrimonial de la famille et en droit de la construction.

■ BUENOS AIRES, 9-15 juillet 2017 :

6ème Université du Notariat Mondial : l'Association a participé à la 6ème Université du Notariat Mondial en lien avec le CSN. Les thèmes abordés ont touché à des sujets notariaux d'actualité : lutte contre le blanchiment d'argent, déontologie, successions, immobilier, sociétés et nouvelles technologies.

▲ BOGOTA, 11-13 septembre 2017 :

Journées franco-colombiennes : comme de coutume désormais, une délégation de l'Association s'est rendue en Colombie, à l'invitation du recteur de l'Université Externado de Bogota, M. Juan-Carlos Hénao, pour participer à un colloque qui avait pour thème « **Le pouvoir de la volonté en droit privé** ». Ont ainsi été traités : « *Le pouvoir de la volonté en droit des personnes* », « *La contractualisation du droit de la famille* », « *Le pouvoir de la volonté en droit des biens* », « *Le pouvoir de la volonté unilatérale en droit des contrats* », « *Le pouvoir de la volonté en droit de la procédure civile* » et « *Le pouvoir de la volonté en droit pénal* ». Pendant ces journées, des membres de la délégation ont également donné des conférences sur « *Le projet de réforme du droit de la responsabilité civile* » et « *L'avant-projet de réforme du droit des contrats spéciaux* ».

■ LEYDE, 21 septembre 2017 :



70ème anniversaire du Groupe néerlandais : à l'initiative de sa présidente, Diana Dankers-Hagenaars, le Groupe néerlandais a célébré le 70ème anniversaire de sa constitution en présence de l'Ambassade de France et d'un public nombreux ; la **réforme française de la responsabilité civile** et l'**œuvre comparatiste d'Henri Capitant** furent au cœur des échanges.



JOURNÉES FRANCO-JAPONAISES, PARIS, SEPTEMBRE 2017

▲ **PARIS,**
27-28 septembre 2017 :

Le contrat et les tiers : organisées par l'Association Henri Capitant, l'IRDA et ARIDA, ces **journées franco-japonaises** ont été l'occasion d'échanger sur « *L'effet relatif des conventions* », « *L'opposabi-*

lité du contrat », « *La stipulation pour autrui* », « *La responsabilité délictuelle du fait d'une des parties au contrat du fait d'autrui dans la formation du contrat* », « *La responsabilité contractuelle du fait d'autrui dans l'exécution du contrat : la question de la validité*

de la clause limitative de responsabilité du fait d'autrui » et « *Les effets à l'égard des tiers de l'anéantissement du contrat de vente d'immeuble* ».

■ **PARIS,**
24 octobre 2017 :



MICHEL GRIMALDI ET ALAIN GOURIO, PARIS, 24 OCTOBRE 2017

Présentation de l'avant-projet de réforme des sûretés : une Journée exceptionnelle organisée avec et à la Fédération Bancaire Française a été consacrée à la présentation de l'avant-projet de réforme des sûretés.

■ **PHNOM PENH,**
30-31 octobre 2017 :

Rencontres Union Européenne/ASEAN ; l'Association et son Groupe cambodgien ont organisé pour la toute première fois, avec le précieux soutien de la Fondation pour le Droit Continental des journées internationales de rencontre autour de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est et de l'Union Européenne. Ces deux Journées ont réuni d'importantes personnalités du monde politique, économique, juridique, institutionnel et universitaire venant de nombreux pays des deux zones UE et ASEAN et ont eu pour finalité une comparaison entre ces deux grands ensembles régionaux ainsi qu'une réflexion sur le développement de leurs relations.



■ **LODZ,**
16 novembre 2017 :

La réforme du droit des contrats en France à la lumière du droit polonais, allemand et suisse : à l'invitation du groupe polonais de notre Association, plusieurs juristes allemands, français, polonais et suisses ont échangé des regards comparatistes sur la réforme du droit français des contrats.

■ **GRENOBLE,**
17 novembre 2017 :



La réforme du droit des contrats spéciaux : la Journée nationale de l'Association s'est tenue à Grenoble et a été consacrée à l'étude de l'avant-projet de réforme du droit des contrats spéciaux. L'ensemble des textes a été l'objet d'échanges croisés entre les membres du groupe de travail de l'avant-projet et des universitaires et praticiens. Ce fut une Journée extrêmement riche d'enseignements pour l'avenir de cet avant-projet.

■ **LYON,**
1^{er} décembre 2017 :

Vers une réforme du droit français de la responsabilité civile - Regards croisés franco-qubécois : plusieurs membres français et québécois se sont retrouvés à Lyon pour un colloque organisé par Blandine Mallet-Bricout et l'Équipe de recherche Louis Josserand pour dis-

cuter, sous un angle de droit comparé, du projet de réforme du droit français de la responsabilité civile. Ont été abordés les thèmes suivants : « *La responsabilité civile : structuration et diversité des régimes juridiques* », « *Les nouvelles fonctions de la responsabilité civile* », « *L'encadrement de la réparation du préjudice* » et « *La consécration de dommages spéciaux* ».

■ **MÜNSTER,**
7-8 décembre 2017 :

Le Code européen des affaires : le groupe allemand de notre association et sa section bordelaise ont organisé leur colloque annuel sur le projet d'harmonisation européenne du droit des affaires dont notre Association est la figure de proue scientifique, en partenariat avec la Fondation pour le droit continental.

■ **OXFORD,**
12 mars 2018 :
FRENCH LAW MOOT

Depuis sa création en 2008, le Moot de Droit français d'Oxford (concours de plaidoiries en droit français) n'a eu de cesse de se développer grâce au dynamisme de Geneviève Helleringer et la participation conjointe de l'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française, de la Société de législation comparée et du Cabinet Gide. L'édition 2018 du Moot a eu lieu le 12 mars. Douze équipes des universités de Birmingham, Cologne, Cologne/Madrid, Essex, Florence, Galatasaray, King's College de Londres, Oxford, Trinity College de Dublin, University College de Dublin et University College de Londres se sont affrontées autour d'un cas élaboré par Jean-Guy Huglo et Philippe Flores, conseillers à la Cour de cassation.

La finale du Moot a été remportée par Gabriel Bulteel et Serge Ilioukhine représentant le King's College de Londres, tandis que les finalistes étaient Sam et Hosanna Makanda représentant l'Université de Birmingham.



■ PARIS,
22 mars 2018 :



Journée Roland Drago : notre Association a pris l'habitude d'évoquer la mémoire des grands maîtres de l'Université française. Cette année, c'est celle de Roland Drago qui a été célébrée. Ont ainsi été évoqués, à son propos, « *L'universitaire et le membre de l'Institut* », « *Roland Drago, le comparatiste* », « *Roland Drago à Paris II* », « *Le spécialiste de droit et de contentieux administratif* » et « *Roland Drago et l'unité du droit* ».



■ BONN,
22-23 mars 2018 :



Journée plénière sur le Code européen de droit des affaires. L'Association a initié un projet de Code européen des affaires dont elle assure la dimension scientifique, en

partenariat avec la Fondation pour le droit continental qui en incarne les dimensions plus politiques. A l'invitation de Matthias Lehmann, les rencontres plénières de Bonn ont permis à une cinquantaine de membres représentant chacun des 13 groupes de travail de restituer l'état d'avancées de leurs travaux respectifs.

■ PARIS,
17 mai 2018 :



Journée parisienne et Assemblée générale : comme de coutume, s'est tenue Salle Collinet, 4 rue Valette, la Journée parisienne au cours de laquelle les rapporteurs français ont présenté les rapports préparés en vue du Congrès international qui s'est tenu en mai, au Québec. Ont présenté leur contribution : David Noguéro, « *Vulnérabilité et aptitude* » ; Christophe Vernières, « *Vulnérabilité et intégrité physique* » ; Olivier Deshayes, « *Vulnérabilité économique* » ; Lucie Mayer, « *Vulnérabilité et accès à la justice* ».

▲ BUENOS-AIRES – SANTIAGO,
18-22 juin 2018 :



« **La réforme du droit français de la responsabilité civile** » : les groupes argentin et chilien de notre Association ont convié une délégation de notre association à des journées trilatérales au cours desquelles juristes argentins, chiliens et français ont débattu du projet de réforme du droit français de la responsabilité civile.

■ MADRID,
22-23 juin 2018 :

6ème édition du colloque Notarial « **Journées de la Méditerranée** » : Marie Goré (rapporteur général) et Michel Grimaldi (rapporteur de synthèse) ont participé à cette manifestation portant sur les thèmes du couple, de l'entreprise familiale et du règlement des successions.

CONGRÈS INTERNATIONAL 2018

■ MONTRÉAL - OTTAWA, 28 mai - 1^{er} juin 2018 : JOURNÉES QUÉBÉCOISES, LA VULNÉRABILITÉ

L'une des missions du droit réside dans sa capacité de protéger les personnes vulnérables contre toute forme d'exploitation. Or, les différents systèmes juridiques sont confrontés à des phénomènes de limitation des ressources, de vieillissement de la population et d'écarts croissants de richesses. Les récentes Journées québécoises réunirent plus de 200 participants issus d'une

vingtaine de pays, d'abord à l'Université de Montréal et à Mc Gill puis à la Faculté de droit d'Ottawa, des 27 mai au 1^{er} juin 2018. Les thèmes traités furent les suivants : à Montréal, « *Vulnérabilité et aptitude* », (rapport général québécois de Brigitte Lefebvre) et « *Vulnérabilité et intégrité physique* », (rapport général roumain de Mircea Bob) ; à Ottawa, « *Vulnérabilité économique* », (rapport général belge de Christine Biquet) puis « *Vulnérabilité et accès à la justice* », (rapport général français de Soraya Amrani-Mekki). Le juge en

chef de la Cour suprême du Canada, Richard Wagner, reçut personnellement les congressistes à Ottawa tandis que Thierry Revet restitua une vibrante synthèse des travaux au Château de Montebello, lieu emblématique puisque ce fut là-bas qu'Henri Capitant eut, en compagnie de juristes belges et québécois l'idée de fonder notre Association en 1934.

Que Benoit Moore, Mariève Lacroix et Lara Khoury et l'ensemble des artisans de ces magnifiques Journées soient ici très chaleureusement remerciés.



Ce Congrès international a été l'occasion d'une **Manifestation « off »** stimulante et consacrée à la discussion d'un cas pratique, sous la forme d'un concours entre plusieurs jeunes docteurs, supervisé par Rafaël Jafferli, chargé de cours à l'ULB. Un prix en l'honneur de Camille Jauffret-Spinosi a été décernée à Fernanda Sabrinni, docteur en droit de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas et membre du groupe brésilien.

Agenda 2018-2019...



1 ROME,
2-6 juillet 2018 :

Université du Notariat Mondial :
L'Université d'été à laquelle participeront notamment Jean-Paul Decorps et Michel Grimaldi aura pour thème central l'**autonomie de la volonté**.

2 BRÉSIL,
17-19 septembre 2018 :

Journées franco-brésiliennes, « Les réformes du droit des contrats » :
le groupe brésilien de l'Association a invité une délégation de juristes français de celle-ci à exposer la loi de ratification de l'ordonnance du 20 avril 2018 relative à la réforme du droit des contrats, de la preuve et du régime des obligations.

3 BORDEAUX,
19 octobre 2018 :

Journée nationale, « L'usufruit » :
La prochaine journée nationale de l'Association se déroulera à Bordeaux. Elle aura pour thème « *L'usufruit* ». Y seront traités les thèmes suivants : « *L'usufruit dans sa dimension économique* » ; « *La durée de l'usufruit* » ; « *Opérations complexes d'usufruit et fiscalité* » ; « *Usufruit et droit des sociétés* » ; « *Usufruit et liquidations* » ; « *Les conventions entre usufruitier et nu-propriétaire* » ; « *L'usufruit dans le projet de réforme de droit des biens* ».

CONGRÈS INTERNATIONAUX

4 FRANCE,
2019 :

Les prochaines **Journées internationales** se tiendront du 3 au 7 juin à Bordeaux puis à Paris. Elles auront pour thème « **la solidarité** ». Les thèmes retenus sont : « *Solidarité et familles* » (rapport général français), « *Solidarité et indemnisation* » (rapport général colombien), « *Solidarité et entreprises (RSE)* », (rapport général espagnol), « *Solidarité et politiques fiscales* » (rapport général belge).

5 CORÉE DU SUD,
2020 :

Les **Journées internationales** se tiendront en Corée et auront pour thème l'**intelligence artificielle**.

6 POLOGNE,
2021 :

Les **Journées internationales** se tiendront en Pologne.

Échos et nouvelles

BIBLIOTHÈQUE SANS FRONTIÈRE

Le cabinet Boccara a souhaité faire don de la bibliothèque de Maître Bruno Boccara à la Faculté de Droit de l'Université de Dschang, au Cameroun. Pour

rendre possible cette donation, et en lien avec le Groupe camerounais, l'Association a pris en charge le transport de ce fonds documentaire.

La vie des Groupes de l'Association

■ **Le Groupe néerlandais** de l'Association Henri Capitant a fêté son soixante-dixième anniversaire le 21 septembre 2017 à Leiden en organisant un intéressant colloque sur le droit de la responsabilité civile.

■ **Le Groupe polonais** a élu à sa présidence en juin 2018 Mariola Lemonnier qui prend la suite de Dagmara Skupien ; toutes nos félicitations à cette dernière pour une présidence de 6 années qui a permis au Groupe polonais de reprendre toute sa place dans notre Association.

■ **Bulgarie** : le 19 avril 2018, à Sofia, s'est tenue une rencontre s'inscrivant dans la thématique des journées internationales sur « La vulnérabilité ». Cet événement témoigne du renouveau des relations franco-bulgares au sein de l'Association.

■ **Le groupe roumain** de l'Association Henri Capitant a organisé un colloque sur *Inexécution et justifications - le pouvoir d'expression actuelle du droit continental*, les 1^{er} et 2 mars 2018 à la Faculté de Droit de l'Université de Bucarest.

Les réformes et/ou les refontes des codes civils ont engendré des modifications plus ou moins profondes dans l'architecture classique des institutions classiques du droit. Cette manifestation se proposait d'identifier les permanences du droit continental (romano-germanique) dans les codes réformés à la fin du XX siècle - début du XXI.

■ **Le Groupe iranien** a organisé en décembre 2017 une cérémonie à l'occasion de la parution du volume «Droit de l'Iran» de la Bibliothèque de droit comparé de l'Association (v. p. 11). Cet événement s'est déroulé à l'Université Allameh Tabataba'i de Téhéran, en présence de l'Ambassadeur de France.

La vie des Sections de l'Association

■ **La Section franco-qubécoise** de l'Association, créée entre les Universités Jean Moulin-Lyon 3 et de Montréal a organisé le 1^{er} décembre 2017 un colloque sur le projet de réforme du droit français de la responsabilité civile.

■ **La Section franco-allemande** de l'Association, créée entre les Universités Bordeaux IV et de Münster a organisé un colloque les 7 et 8 décembre 2017 sur le projet d'harmonisation européenne du droit des affaires.

Les publications

La mondialisation

Journées allemandes
Tome LXVI / 2016

Travaux de l'Association
Henri Capitant



→ LA MONDIALISATION

Journées allemandes, volume 66

Éditions Bruylant - LB2V,
ISBN : 978-2-8027-6015-3
984 pages

La mondialisation bouscule la hiérarchie des normes. Cependant qu'internet contribue à l'interconnexion des droits et des économies, les personnes et les capitaux circulent plus vite que jamais sur le village planétaire. Il importait que l'Association Henri Capitant consacre, pour la première fois, des Journées internationales à ce thème d'une brûlante actualité.

Le 66^e volume, paru en novembre 2017, réunit les contributions présentées lors des rencontres de droit comparé qui se tinrent à Münster (Université de Münster) puis à Berlin (Université Humboldt) des 23 au 27 mai 2016 : elles y rassemblèrent près de 200 universitaires, avocats et juristes de tous horizons.

C'est dire l'intérêt des analyses délivrées par 62 rapporteurs issus de 23 pays à l'occasion de ces Journées allemandes de l'Association Henri Capitant.

Sommaire de l'ouvrage :

- Mondialisation et sources du droit (rapporteur général : Benoit Frydman, Belgique) ;
- Mondialisation et circulation des personnes (rapporteur général : Niels Petersen, Allemagne) ;
- Mondialisation et investissements (rapporteur général : Hervé Prince, Québec) ;
- Mondialisation et internet (rapporteur général : Martine Behar-Touchais, France).
- Rapport de synthèse : Marie-Anne Frison-Roche, France.

→ HENRI CAPITANT LAW REVIEW

Pour son douzième numéro, la Revue de droit Henri Capitant présente un panorama du droit français entre 2016 et mi-2017 (dir. D. Mazeaud) dans dix matières du droit privé et du droit public français. En outre, le dos-





sier thématique 2017 porte sur « **La propriété intellectuelle** ». Dirigé par les Professeurs Christophe Alleaume et Nicolas Binctin, il est disponible en ligne sur le site de la Revue de droit Henri Capitant depuis le mois de janvier 2018, et en format papier depuis juin 2018 (éd. Lextenso). Les auteurs du dossier ont sélectionné plus de cinquante textes de loi, de doctrine, de décisions de justice topiques pour livrer au lecteur un accès éclairé au droit français de la propriété intellectuelle.

Pour son numéro 2018, la Revue changera de formule ! Elle proposera un dossier exclusif ayant pour thème « **La solidarité** » (dir. D. Mazeaud), ainsi qu'une monographie exceptionnelle sur « **Le constitutionnalisme français** » (Elisabeth Zoller) à l'occasion du soixantième anniversaire de la Constitution. Le panorama d'actualités portera sur la période mi-2017 à mi-2018.

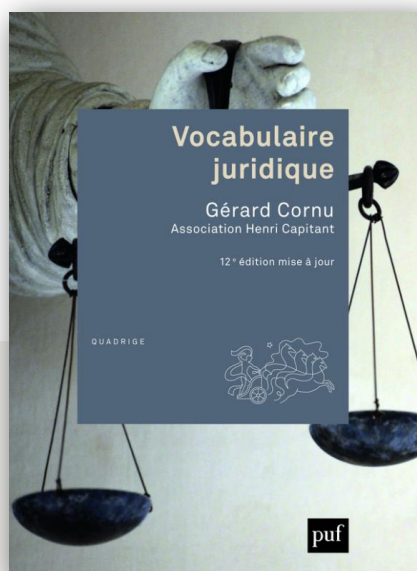
L'Association Henri Capitant adresse ses plus vifs remerciements à la Fondation pour le droit continental qui finance l'œuvre de traduction en langue anglaise et contribue ainsi au rayonnement du droit français auprès des non francophones. Elle remercie chaleureusement les éditions Lextenso pour son soutien depuis le début de notre aventure !



→ BIBLIOTHÈQUE DE DROIT COMPARÉ

Lancée en juin 2016, la Bibliothèque de l'Association Henri Capitant propose un tour du monde du droit continental. Grâce au travail des Groupes de l'Association, cette collection ambitionne de faire découvrir et d'appréhender la substance et l'esprit de tous les droits continentaux venus d'ailleurs, avec des développements consacrés à l'histoire du droit, aux sources, au cadre constitutionnel, aux acteurs du droit et aux principales matières du droit privé. Elle

constitue ainsi un précieux apport au droit comparé. Fin 2017, deux nouveaux volumes sont parus: le Droit de la **Louisiane** et le Droit de l'**Iran**. Dès le mois de juillet, la collection, déjà riche de quatorze volumes, sera complétée par le Droit du **Brésil**, le Droit de la **Grèce** et le Droit de la **Roumanie**. 2018 devrait encore voir paraître le Droit de la **Colombie**, le Droit de l'**Espagne**, le Droit du **Portugal** et le Droit de la **Turquie**.



→ VOCABULAIRE JURIDIQUE

Gérard Cornu †

12^e édition mise à jour
PUF, collection Quadrige dicos poche
Parution : janvier 2018 - 26,00 Euros

Définir, après les avoir identifiés, les termes juridiques de la langue française, tel est l'objet de ce Vo-

cabulaire juridique. S'appuyant sur un premier travail réalisé par Henri Capitant en 1936, Gérard Cornu a développé « une œuvre nouvelle par ses entrées, sa méthode, ses auteurs... L'éminente vocation du Vocabulaire juridique est de saisir, dans les définitions, les catégories du droit. » Plus qu'une série de définitions de termes et d'expressions, ce Vocabulaire est un outil de consultation et de recherche indispensable aux juristes, mais aussi un instrument de culture générale nécessaire à la compréhension de notre société,

dans laquelle le rôle du droit ne cesse de croître. Depuis sa première édition en 1987, son succès ne s'est jamais démenti. Il s'explique non seulement par la pertinence des définitions, mais aussi par les mises à jour régulières, car le droit est une discipline vivante. Une liste explicative des maximes et adages de droit français, dont certains en latin, complète l'ouvrage.

Cette édition est **à jour de l'Ordonnance du 10 février 2016** portant réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations.

→ LA VIOLENCE ÉCONOMIQUE

À l'aune du nouveau droit des contrats et du droit économique

Denis Mazeaud, Yves Picod

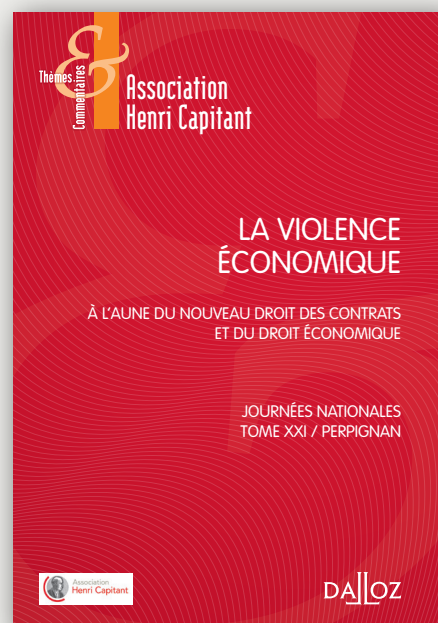
Dalloz, Collection Thèmes & commentaires
ISBN : 978-2-247-16792-0
144 pages - 44,00 Euros

La violence économique est au cœur de la réforme du droit des obligations : l'objectif, clairement annoncé par le gouvernement étant de « renforcer la protection de la partie faible ». En effet, le nouvel article 1143 du Code civil la consacre au titre des vices du consentement, écartant ainsi l'option de la lésion qualifiée.

L'objet de ce colloque des 21^e journées nationales de l'Association Capitant, effectué sous la direction de Denis Mazeaud et d'Yves Picod, est de montrer outre l'influence de certains arrêts sensibles à l'élargissement de la violence, celle du

droit européen des contrats et surtout des droits périphériques. En effet, ces derniers, tournés vers l'économie de marché et confrontés en permanence aux situations de rupture ou de déséquilibre - droit de la concurrence, droit de la distribution, droit de la consommation, mais aussi droit financier - apportent des solutions originales et appropriées pour faire face aux abus de dépendance économique. L'étude de ces droits spéciaux, destinés à protéger avant tout l'équilibre du marché, doit être mise en perspective par rapport au droit commun.

Il s'agit enfin d'apprécier les nouvelles dispositions civilistes à l'aune des nombreuses consécutions du droit comparé et de ses diversités d'approche de la notion, mais aussi au regard des principes européens.



Actualité

LE MOT DU TRÉSORIER BIS REPETITA ?



L'année 2017 confirme la stabilité constatée en 2016 ; les grands équilibres sont maintenus. Une trésorerie saine (55 958 Euros en compte courant, 54 746 Euros en compte épargne). Des dépenses comparables à l'année précédente où les frais de déplacement qui sont la traduction de notre activité internationale, objet de notre association, s'élèvent à 38 740 Euros et les frais d'édition et frais d'affiches et programme à 22 219 Euros, soit pour les charges d'exploitation 112 375

Euros, alors qu'elles étaient de 111 593 Euros en 2016. On constate donc une vraie stabilité des dépenses, sans doute liée à leur stricte périodicité. Pour ce qui concerne les recettes, le même phénomène qu'en 2016 se répète, puisqu'une fois encore des subventions attendues en 2016 sont versées en 2017 et parfois pour deux années et celles de 2017 sont parfois retardées, ce qui affecte nécessairement nos comptes, mais n'est pas préoccupant pour l'avenir. Ce qui est nouveau est sans doute la part de plus en plus grande des activités ponctuelles dans nos ressources ; à titre d'exemple, cette

année 2017 nous a vu intervenir auprès du CEA, avec en regard une subvention de 35 000 Euros, ce qui explique notamment, avec le double paiement du CSN pour les années 2016 et 2017, que la somme des produits d'exploitation s'élève à 178 607 Euros, soit un résultat d'exploitation de 66 222 Euros qu'il faut relativiser, car des dépenses affectées aux subventions reçues n'apparaîtront qu'en 2018. Nos partenaires nous sont fidèles, les cotisations s'améliorent, les dépenses sont stables, il nous reste à mieux maîtriser la périodicité des ressources afin d'éviter les fluctuations aléatoires.

FRANÇOIS-XAVIER MATTEOLI

Nos partenaires

Notre Association ne pourrait évidemment pas déployer ses nombreuses activités, organiser toutes ces manifestations, ni assurer ses publications, sans le très important soutien matériel et financier de ses partenaires. Qu'ils en soient tous très vivement remerciés, car sans eux, notre Association ne pourrait pas rayonner comme elle le fait aujourd'hui à travers le monde. Un grand merci donc pour leur soutien constant et déterminant à la Fondation

pour le Droit Continental, l'Ordre des Avocats aux Conseil d'État et à la Cour de cassation, l'Ordre des Avocats de Paris, l'Ordre des Avocats des Hauts de Seine, au Conseil Supérieur du Notariat, l'Ordre des Notaires des Hauts de Seine et aux cabinets d'avocats Gide, Altana, Taylor-Wessing, au Groupe Loret, à l'étude Panhard et à Coutot-Roehrig.



Association
Henri Capitant

12, Place du Panthéon - 75005 Paris
Téléphone : +33 (0)1 43 54 43 17
Télécopie : +33 (0)1 40 51 86 52
contact@henricapitant.org

www.henricapitant.org

Association reconnue d'utilité publique en France,
par décret du Gouvernement en Conseil d'État en
date du 12 juillet 1939.



SUIVEZ NOUS SUR FACEBOOK ET LINKEDIN : ASSOCIATION HENRI CAPITANT